

grand toulon Var-matin

vendredi 12 janvier 2018

Le grand quotidien du Sud-Est

varmatin.com



TOULON

Le projet des Halles au point mort

P 3

VELO ELECTRIQUE
ROUTE - VTT - VILLE

SOLDES

VELOLAND

LES 4 CHEMINS - LA GARDE - 04 94 75 97 89

JUSTICE

AU CENTRE PÉNITENTIAIRE DE LA FARLÈDE, HIER



Investissement
douteux dans un
soin anti-Sida P 14

TOULON

L'enquête publique
sur le « super bus »
est reportée P 4

RUGBY - EUROPE

RCT : sous pression
avant de recevoir
Trévise P 24

AUJOURD'HUI

Week-end
Votre magazine
Week-end
Tout sur les loisirs de
la Côte d'Azur et du Var
52 PAGES EN KIOSQUE



« Je viens visiter
la vérité du terrain »

À l'occasion de la visite du député de la 3^e circonscription, Jean-Louis Masson, immersion dans le centre pénitentiaire qui compte aujourd'hui 975 détenus pour 625 places. P 2

OUVERTURES EXCEPTIONNELLES
LE MERCREDI 10 ET LE SAMEDI 13 JANVIER DE 9H À 20H
ET LE DIMANCHE 14 JANVIER DE 10H À 19H

SOLDES SUPRÊMES
JUSQU'À -50%
SUR UNE SÉLECTION D'ARTICLES* SIGNALÉS EN MAGASIN.

10 JANVIER - 20 FÉVRIER 2018

PRINTEMPS

PRINTEMPS GRAND VAR, C.C. GRAND VAR, - Tél. 04 83 51 41 00



*Dans la limite des stocks disponibles. Non cumulable avec les autres promotions. Excl. les magasins de proximité et les magasins de grande distribution.

Visite dans un monde carcéral en souffrance

La Farlède Surpopulation, radicalisation... Bien que plus récent, le centre pénitentiaire n'échappe pas aux problèmes de prisons plus vétustes. Visite avec le député Jean-Louis Masson

« Je ne viens pas visiter les murs. La couleur du papier peint ne m'intéresse que moyennement. Ce qui m'intéresse, c'est la vérité du terrain. » En visite au centre pénitentiaire de La Farlède, hier matin, Jean-Louis Masson, député de la 3^e circonscription du Var, n'y a pas été par quatre chemins. Membre de la commission des lois, il est même venu chercher des éléments de compréhension, plus que des réponses, à des questions très précises. « Je suis ici avant tout pour aborder les questions suivantes : la gestion des problèmes psychiatriques chez les détenus, les activités proposées en détention, la réinsertion à la sortie de prison et la radicalisation », a-t-il insisté en s'adressant à Martin Parkouda et Christian Jean, le chef d'établissement et son adjoint.

175 matelas au sol

Jean-Louis Masson n'a pas été déçu. Si le centre pénitentiaire farlédais, inauguré en 2004, n'a bien sûr rien de commun avec « l'enfer » de Fresnes décrit en début de semaine sur le site *Streetpress*, ce n'est pas non plus le paradis. Comme dans toutes les prisons de France, la surpopulation carcérale y atteint des sommets. « Quartier de semi-liberté compris, on compte 975 détenus pour 625 places.

Et si l'ouverture de la maison d'arrêt de Draguignan en début de semaine nous soulage un peu, quelque 175 détenus dorment encore sur des matelas au sol », raconte, en toute transparence, le directeur Parkouda. Trois matelas dans une cellule de 9 m² ! Bien décidé à envoyer un rapport de sa visite à la présidente de la Commission des lois, voire à la ministre de la Justice avec qui il a croisé le fer lors du vote du budget, Jean-Louis Masson n'a pu s'empêcher de prendre une photo de cellule. Le parlementaire varois en est convaincu : « La surpopulation carcérale pose des problèmes de dignité humaine et de sécurité. De plus, elle représente un frein à la réinsertion des détenus en fin de peine. »

Formation à l'arrêt

Ce n'est pas le seul. Depuis le 1^{er} janvier, le financement de la formation des détenus a été transféré de l'Etat aux Régions. Malgré des réunions préparatoires pour anticiper ce changement, le financement a pris du retard. Conséquences : les ateliers qui préparaient à des formations qualifiantes dans les métiers du bâtiment, de la cuisine, ou encore de la pâtisserie sont... à l'arrêt. Probablement jusqu'au mois de septembre ! 100 à 150 détenus se retrouvent ainsi au chômage



Dans les couloirs du centre pénitentiaire de La Farlède, Jean-Louis Masson a pu échanger quelques instants avec les détenus. Il s'est dit très ému par « la détresse, la souffrance humaine » qu'il a ressenties. (Photos Laurent Martinat)

technique. Dans un couloir au deuxième étage du centre de détention qui jouit du régime « porte ouverte », deux jeunes confient leur désespoir à Jean-Louis Masson. Le parlementaire n'en revient pas. Le choc est encore plus grand à l'unité sanitaire. Echangeant pendant quelques minutes avec le médecin psychiatre Hervé De

Peretti, le député du Var a la confirmation de l'importance du nombre de détenus souffrant de troubles psychologiques ou psychiatriques. « Que ce soit en consultation banale ou dans les ateliers d'activités thérapeutiques, on a suivi 567 détenus en 2017 », confie le doc'. Et de glisser à l'oreille de Jean-Louis Masson avant que ce dernier poursuive sa visite :

« On manque d'un service de consultation post-carcérale pour assurer le suivi des personnes libérées et d'une coordination pluridisciplinaire d'aménagement de peine pour les détenus psychotiques. » Reste la question de la radicalisation. Selon le directeur adjoint, « actuellement, une soixantaine de détenus sont surveillés pour radicali-

Repères

- **156 %**
C'est le taux de remplissage de la prison de La Farlède. Une surpopulation qui se traduit par un entassement des prévenus dans les cellules. Ils sont parfois jusqu'à 3 à se partager 9 m². On est loin de l'encellulement individuel pourtant inscrit dans la loi depuis 1875, mais jamais respecté.
- **Solution extrême**
Pour ne plus être confrontés à la surpopulation et être enfin seul dans leur cellule, certains détenus font tout pour être envoyés au quartier disciplinaire. Le mitard, de triste réputation. C'est dire leur désespoir.

sation à des degrés divers ». Parmi lesquels quatre clairement condamnés pour apologie du terrorisme. Une population face à laquelle les surveillants se sentent un peu démunis. « On fait du repérage, du chiffrage, mais on n'a pas d'outil de déradicalisation », lâche un officier pénitentiaire. P.-L. P. p.lpages@varmatin.com



Ne serait-ce pour une question de dignité humaine, le député Jean-Louis Masson est mobilisé contre la surpopulation carcérale.

A l'écoute des syndicats

Si le ton était courtois, ce n'était pas pour autant une visite de courtoisie. Jean-Louis Masson était hier matin dans les murs du centre pénitentiaire de La Farlède pour appréhender les vrais problèmes du monde carcéral. Pour ce faire, il a écouté pendant plus d'une demi-heure les représentants des organisations syndicales. Face à la surpopulation, ces derniers se sont montrés critiques vis-à-vis du tribunal de grande instance de Toulon qui, à leurs yeux, a trop peu recours aux alternatives à la prison. Antonio Gid (FO) en veut pour preuve « le nombre de bracelets électroniques passé de 400 à 200 en quatre ans ». Et la construction, à terme, de 15 000 places de prison supplémentaires au niveau national ne réglerait pas forcément le problème. « On craint, avec un nom-

bre de places de prison plus important, que les magistrats se montrent plus sévères », confie David Mantion (UFAP/UNSA). Ce dernier prône d'ailleurs « des établissements à taille humaine » et insiste sur « l'importance de bien séparer les primaires, ceux qui ont fait une bêtise, des récidivistes qui ont le vice de la prison ». Bien entendu, la question des effectifs a été abordée. Si aucun chiffre (1) n'a été donné par les représentants syndicaux, tous s'accordent à dire que les effectifs sont insuffisants. Chez les surveillants comme au greffe. « L'établissement et ses effectifs sont dimensionnés pour 600 détenus. On a à en gérer plus de 900. Comment voulez-vous qu'il en soit autrement », demande Magalie Franchitto (CGT).

1. Selon la direction il manquerait 7 postes de surveillants.